

Séance du 14 juin 2018

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENTS : GILLES LAGUESSE, DAMIEN MAQUET, ANOUK COLBRANT, JOËLLE MOUTON, ELISA DURY, SÉBASTIEN STRADE, ROMAIN DEBLANDRE, DOMINIQUE GALLEZ, BENOÎT WILTGEN ET MICHEL PICALAUSA.

SÉANCE OUVERTE PAR GILLES LAGUESSE À 19H30

- ✓ Résultats des élections au sein du CA LFBB :
 - Président : Gilles Laguesse, élu à l'unanimité ;
 - Trésorier : Damien Maquet, élu à l'unanimité ;
 - Vice-Présidents : Anouk Colbrant et Damien Maquet, élus à l'unanimité ;
 - Personne-relais en charge des questions éthiques : Gilles Laguesse, élu à l'unanimité.

- ✓ Se portent volontaires pour un mandat au sein du Conseil d'administration de la FBB (obligatoirement 6 administrateurs LFBB + 6 administrateurs BV) :
 - Gilles Laguesse
 - Damien Maquet
 - Anouk Colbrant
 - Joëlle Mouton
 - Dominique Gallez
 - Benoît Wiltgen

- ✓ Se porte volontaire pour officier au sein de la chambre des recours :
 - Romain Deblandre

- ✓ Yves Collin, responsable de la cellule arbitrage de la LFBB était invité par le CA afin d'échanger quelques mots avec lui sur sa fonction, les formations, sa vision de l'avenir, la possibilité de permettre aux comités organisateurs de tournois de rédiger un rapport sur la qualité des tâches effectuées par leur juge-arbitre et aux joueurs de pouvoir déposer réclamation.

Il est débattu de différents autres sujets : le défraiement des arbitres, l'obligation imposée aux clubs de disposer d'un arbitre pour organiser un tournoi, l'impossibilité pour un club de faire appel à son propre juge-arbitre dans son tournoi.

Le CA a l'impression que le corps arbitral (ou certains en leur sein) se placent dans une logique d'opposition au CA et refusent systématiquement toute proposition qui en émane. Le CA sent ses actions très critiquées par le corps arbitral, mais regrette qu'aucune proposition de réforme importante n'en émane. Le CA s'interroge sur la volonté des arbitres et des clubs de changer et d'avancer sur les questions liées à l'arbitrage, en-dehors des questions financières qui touchent l'ensemble des bénévoles de la LFBB.

=> Le CA s'engage à organiser une assemblée générale des arbitres durant la prochaine saison.

- ✓ Championnats LFBB jeunes 2018 : 93 inscrits répartis dans 27 tableaux, perte financière de 600 €. Le sujet était sur la table depuis plusieurs saisons. Le Conseil suspend l'organisation de ces championnats pour la saison 2018/2019 et demande à la direction technique de réfléchir à une formule alternative plus dynamique et valorisante pour les jeunes.

- ✓ Un groupe de travail devra se pencher sur un projet de dynamisation des compétitions jeunes.

Ce groupe sera constitué comme suit :

- Responsable technique (Axe 1) : Kevin Vervaeke (chef de groupe) ;
- Responsable compétitions : Olivier de Nieuport ;
- Responsable règlements : Michel Picalausa ;
- Membre d'un club justifiant d'une grande expérience dans l'organisation des tournois jeunes : appel à candidature ;
- Membre d'un club organisant un tournoi jeune amical : appel à candidature ;
- Expert pédagogue : appel à candidature.

- ✓ Approbation du projet de labellisation DEF (Développement – Entraînement – Formation) : lancement prévu pour septembre.

- ✓ Règlement Européen Protection des Données : le CA est d'avis qu'il n'est pas possible de procéder à une analyse et une mise en conformité sans coût. Gilles Laguesse indique que sa proposition initiale de mettre les ressources humaines et juridiques de son cabinet à disposition gratuite de la LFBB n'est pas tenable. Compte tenu d'une situation de potentiel conflit d'intérêts communiquée au CA, Gilles Laguesse propose qu'un appel d'offre soit effectué auprès de différents cabinets d'avocats / de consultance, et que le CA se prononce ensuite. Il est finalement décidé de reporter cette discussion au prochain CA, et que ces questions fassent l'objet d'une demi-journée ou d'une journée complète de brainstorming entre le secrétariat général et des spécialistes ;

- ✓ Feu vert donné à l'engagement d'un préparateur physique supplémentaire (9h/semaine, salarié ou indépendant) pour les U19 et U17 du CFES.

- ✓ Prochaine séance du CA : le 26 juillet.

- ✓ Premier CA itinérant de la saison 2018/2019 : le 31 août à Malmedy.

SÉANCE LEVÉE À 23H30